



Arbres + ligne électrique ? Attention !

La moitié du Québec est couverte de forêts. Pour amener les lignes électriques jusque dans les villes, on doit « ouvrir » de larges corridors en plein bois. C'est ce qu'on appelle des **emprises**.

Lorsque les branches d'un arbre, poussées par le vent, s'approchent d'un fil électrique haute tension, le courant peut « sauter » sur une de ces branches pour rejoindre la terre.

Ce phénomène, appelé arc électrique, est dangereux pour **trois raisons**:

- 1 une personne se trouvant à proximité de cet arbre risque de subir un choc électrique pouvant être mortel;
- 2 il peut causer une panne d'électricité;
- 3 l'arbre touché par l'arc électrique pourrait prendre feu, déclenchant un feu de forêt.

! C'est pour cela qu'il faut couper les arbres dans les emprises.



Hydro-Québec utilise 145 000 kilomètres de lignes électriques. C'est plus qu'assez pour faire trois fois le tour de la Terre !

Le déboisement des emprises permet aussi aux employés d'Hydro-Québec de se rendre rapidement jusqu'aux lignes électriques pour des travaux d'entretien et de réparation.



Des « habitants » heureux

La largeur des emprises peut varier entre 4,5 mètres et... 200 mètres. Cela dépend de plusieurs choses, comme le nombre de fils électriques, la tension de la ligne et le type de pylône.

Lorsqu'on déboise une emprise, les animaux qui se plaisent en milieu forestier vont s'installer ailleurs. Toutefois, les biologistes savent que les animaux qui partent sont vite remplacés par d'autres animaux qui préfèrent les milieux dégagés.



La rainette faux-grillon de l'Ouest est la plus petite grenouille du Québec (3 cm). Elle affectionne les étangs qui se forment, au printemps, dans les emprises du réseau électrique.

Des gestes pour protéger la biodiversité

Hydro-Québec peut poser plusieurs gestes pour préserver la biodiversité dans les emprises du réseau électrique :

- **Laisser pousser les herbes et les arbustes**, parce que ce type de végétation abrite de nombreux petits animaux.
- **Abandonner le bois coupé sur place**, parce que les troncs laissés au sol accueillent des insectes et des champignons ; en plus, ils servent d'abri aux petits mammifères et aux amphibiens.
- **Conserver des chicots**, parce que les arbres morts encore debout offrent un refuge aux petits animaux (écureuils, rats, etc.). Des oiseaux utilisent aussi les chicots pour se percher ou pour faire leur nid. Lorsque les chicots pourrissent, ils sont envahis par les insectes, les champignons et les mousses. Avec le temps, ces arbres morts finissent par abriter une vie très diversifiée !
- **Préserver les étangs**, y compris ceux qui s'assèchent en été, car ils servent d'habitat de reproduction aux grenouilles.
- **Installer des cabanes d'oiseaux** sur les pylônes et les poteaux.

Créer une emprise de ligne électrique, c'est remplacer un paysage forestier par un paysage différent, mais tout aussi riche en biodiversité.



© Lyne Bouthilier MRNF



Le retour du merlebleu

La rainette faux-grillon de l'Ouest est la plus petite grenouille du Québec (3 cm). Elle affectionne les étangs qui se forment, au printemps, dans les emprises du réseau électrique.

Comme l'engoulevent d'Amérique niche au sol, il préfère les endroits dégagés, comme les emprises, pour voir venir les prédateurs de loin.

Le merlebleu de l'Est se faisait de plus en plus rare au Québec. Grâce à des actions comme l'installation de cabanes d'oiseaux sur les pylônes, cet oiseau à dos bleu fait un retour.

Pour en savoir plus, viens à notre stand au **Festival Euréka**, les 17, 18 et 19 juin prochain, dans le Vieux-Port de Montréal. Tu découvriras les équipements que nous utilisons pour protéger la forêt et la biodiversité.